

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Séance du vendredi 26 juin 2020

DÉLIBÉRATION N° **CD-2020/06/26-1/02****Accusé de réception – Ministère de l'intérieur**

077-227700010-20200626-lmc100000020738-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 30/06/2020

Réception Préfet : 30/06/2020

Publication RAAD : 30/06/2020

Commission n° 1 – Aménagement du Territoire, Politiques contractuelles, Environnement et Agriculture
Rapporteur : JAUNAUX Yves

OBJET : Parc Naturel Régional du Gâtinais Français - Avenant n° 1 à la convention cadre 2018-2020 et approbation de la convention de financement 2020.

Lors de sa séance du 27 septembre 2018, l'Assemblée départementale a validé les modalités d'accompagnement du Parc Naturel Régional (PNR) du Gâtinais Français. Le présent dossier a pour objet d'approuver l'avenant n°1 à la convention cadre 2018-2020, modifiant les délais de caducité des subventions de fonctionnement ainsi que la convention de financement 2020.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU les décrets n° 2011-465 du 27 avril 2011 et n° 211-654 du 10 juin 2011 portant renouvellement de classement du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français,

VU la délibération du Conseil général n° 1/10 du 25 juin 2010 relative à l'approbation du projet de charte du Parc Naturel Régional du Gâtinais français et l'adhésion du Département au Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Gâtinais français,

VU la délibération du Conseil départemental n° 1/12 du 27 septembre 2018 relative à l'adoption d'un nouveau contrat de Parc 2018-2020, et à l'adoption des modalités de financement en faveur du Parc Naturel Régional du Gâtinais français,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver l'avenant n° 1 à la convention cadre 2018-2020 en faveur du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, tel qu'il figure en annexe 1 à la présente délibération,

Article 2 : d'approuver la convention annuelle 2020 en faveur du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, et son programme d'actions, tels qu'ils figurent en annexe 2 à la présente délibération,

Article 3 : d'attribuer au Parc Naturel Régional du Gâtinais Français une subvention de 143 000 € pour son programme d'actions 2020 en investissement. Ce montant sera prélevé sur l'action « Contrats intercommunaux » - opération « Aide au Parc Naturel Régional du Gâtinais français – DI 2020 ».

Article 4 : d'attribuer au Parc Naturel Régional du Gâtinais Français une subvention de 50 000 € pour son programme d'actions 2020 en fonctionnement. Ce montant sera prélevé sur l'action « Contrats intercommunaux » - opération « Fonctionnement Parcs Naturels Régionaux – DF 2020 ».

Article 5 : d'autoriser le Président à signer cet avenant et cette convention au nom du Département.

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (45) :

Mme Nathalie BEAULNES-SERENI

M. Arnaud de BELENET

Mme Cathy BISSONNIER

M. Ludovic BOUTILLIER

Mme Martine BULLOT

M. Jean-Marc CHANUSSOT

M. Bernard CORNEILLE qui a donné pouvoir à Mme Marianne MARGATÉ

M. Bernard COZIC

Mme Monique DELESSARD

M. Smaïl DJEBARA

Mme Martine DUVERNOIS

M. Vincent ÉBLÉ

Mme Anne-Laure FONTBONNE

Mme Isoline GARREAU MILLOT

Mme Julie GOBERT

M. Jérôme GUYARD

M. Yves JAUNAUX

M. Denis JULLEMIER qui a donné pouvoir à M. Jean-Louis THIERIOT

Mme Sarah LACROIX

M. Olivier LAVENKA

M. Jean LAVIOLETTE

Mme Nolwenn LE BOUTER

Mme Daisy LUCZAK

Mme Marianne MARGATÉ

M. Olivier MORIN

Mme Céline NETTHAVONGS

M. Jean-François ONETO qui a donné pouvoir à Mme Anne-Laure FONTBONNE

Mme Véronique PASQUIER

M. Ugo PEZZETTA

Mme Laurence PICARD

Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON

M. Brice RABASTE

Mme Isabelle RECIO

Mme Béatrice RUCHETON

M. Patrick SEPTIERS

Mme Geneviève SERT

Mme Sandrine SOSINSKI qui a donné pouvoir à M. Olivier LAVENKA
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
M. Jérôme TISSERAND qui a donné pouvoir à Mme Sarah LACROIX
M. Xavier VANDERBISE
Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

A été ABSENT (1) :

M. Pierre BACQUÉ



Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne